

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR TOLOSAN

Séance du 21 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 21 décembre, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Montaigut sur Save.

Votants :

CCG : Patricia CADUZ, Didier CUJIVES, Véronique MILLET, Patrick PLICQUE, Corinne GONZALEZ,

CCCB : Joël CAMART, Catherine CLAEYS, Diane ESQUERRE, Gérard GUERCI, Claude MARIN, Thierry SAVIGNY, Patrice SEMPERBONI, Dominique CAILLAUD, Charles DE LASSUS SAINT GENIES suppléant de Anne-Sophie PILON,

CCF : Michèle BEGUE, Philippe CAUVIN, Daniel DUPUY, Colette SOLOMIAC, Serge TERRANCLE, Virginie CLAVEL, Pierre JEANJEAN,

CCHT : Chantal AYGAT, François CODINE, Denis DULONG, Jean-Claude ESPIE, Marie-Luce FOURCADE, Patrice LAGORCE, Gauthier FOUCART, Françoise MOREL CAYE suppléante de Jean-Paul DELMAS, Patricia OGRODNIK,

CCVA : Thierry ASTRUC, Sonia BLANCHARD ESSNER, Cédric MAUREL,

Secrétaire de séance : François CODINE

Domaine : Finances

Délibération n°: 21-044

Objet : Demande d'une aide financière 2022 auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Cédric Maurel, 7^{ème} Vice-Président, propose au Conseil Syndical de déposer une demande d'une aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, qui a décidé d'apporter un soutien aux territoires.

Ce soutien sera formalisé par une convention qui précise les modalités de l'appui sur deux axes :

- Participation aux charges liées à la réalisation du programme de travail du PETR : 25 000 € pour 2022,
- Appui en ingénierie pour l'articulation avec le Contrat Régional 2022-2027, le Contrat de Relance Territorial et Ecologique, les Comités Techniques et de Pilotage de Programmation, etc..

Il propose au Conseil Syndical de délibérer sur la demande d'une aide à hauteur de 25 000 euros au Conseil Départemental au titre de l'accompagnement du PETR Pays Tolosan pour l'année 2022, et d'autoriser le Président à signer tout acte nécessaire à la bonne exécution de cette opération.

Entendu l'exposé du Vice-Président,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- Approuve la demande d'aide à hauteur de 25 000 euros au Conseil Départemental au titre de l'accompagnement du PETR Pays Tolosan pour l'année 2022,
- Mandate le Président pour signer tout acte et document nécessaire à la bonne exécution de ce dossier

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 21 décembre 2021

Le Président,



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 21 décembre 2021
Au registre sont les signatures